SION, VENDREDI 4 FEVRIER 1938. PARAISSANT LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI No 14. — 35me ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Régie des annonces : PUBLICITAS Avenue de la Gare, SION Tél. 2.36 - Chèq. post. II c 4.85 Succursales: Lausanne, Genève, Fribourg, etc. Correspondants à l'Etranger
ANNONCES : La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct Etranger 12 ct. RECLAMES: 20 ct.

Administration et expédition : RUE DE LA DENT-BLANCHE, SION
Téléphone No 46 Compte de Chèques postaux No II c 84

Abonnements :
SUISSE un an . . Fr. 8.— avec Bulletin officiel Fr. 12.50
6 mois . „ 4.50 „ „ „ „ 6.50
3 mois . „ 2.50 „ „ „ „ 3.50
ETRANGER un an „ 15.—

Par Monts et par Vaux

(*De notre correspondant attitré*)

RUSSIE ET ROUMANIE

Nous avons déjà dit, ici même, que le ministre russe à Bucarest avait été rappelé par le gouvernement de Moscou.

A l'occasion de ce départ, le président du Conseil roumain, M. Goga, a organisé une réception en l'honneur du diplomate soviétique quittant la Roumanie. Portant un toast à son hôte, il souligna combien les relations économiques entre les deux pays avaient pris un bel essor; faisant aussi allusion au caractère définitif des frontières de la Roumanie, il ajouta que son gouvernement voulait élargir le cadre de ses amitiés, mais sans pour cela, toucher en rien aux amitiés actuelles.

Le ministre soviétique, dans sa réponse, déclara que la Roumanie, en tant qu'elle travaillera pour la paix, pourra toujours compter avoir l'Union soviétique à ses côtés. Cette dernière, sans se préoccuper des questions intérieures des autres Etats, défendra toujours le caractère sacré des traités...

S'il y a là mieux que de simples paroles de courtoisie diplomatique, les relations entre Moscou et Bucarest ne souffriront guère, espérons-le du moins, de n'être dirigées que par de simples chargés d'affaires. La Roumanie entend demeurer l'avant-poste le plus avancé de la culture européenne à l'est du continent.

* * *

LA SUISSE AU COMITE DES VINGT-HUIT

Le Comité des vingt-huit de la S.D.N. s'est réuni à Genève pour l'examen du rapport touchant l'article 16 du Pacte et l'application des sanctions. On sait qu'à ce propos le gouvernement suisse exposera à l'assemblée ou à la session les raisons qui obligent la Confédération à se replier sur sa neutralité intégrale. Le délégué suisse, M. Gorgé, a indiqué les inconvénients du maintien des sanctions, ainsi du reste que la déclaration faite conjointement par la Suisse, en juillet 1936 avec la Suède, la Norvège, le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas et la Belgique, selon laquelle on ne peut plus considérer l'article 16 comme obligatoirement applicable aussi longtemps que le pacte, dans son ensemble n'est appliqué que d'une façon incomplète et inconséquente.

La Suisse, jusqu'ici fidèle aux principes des sanctions, ne saurait plus être à même de le demeurer, sans exposer sa neutralité aux pires dangers, dans une S.D.N. qu'ont quittée de grandes puissances limitrophes et où manquent deux autres puissances éloignées. De ce fait, la S.D.N. se trouve ramenée au type intermédiaire fixé par le rapport de lord Cranborne, à savoir une société à sanctions facultatives.

Il ne s'agit nullement là d'une manœuvre contre la S.D.N., à laquelle la Suisse demeure fidèle. Mais elle demande que la Société lui fasse des conditions qui lui permettent de collaborer sans mettre en péril les bases mêmes de son existence nationale, en reconnaissant à l'article 16 le caractère facultatif qu'elle possède.

Ce caractère facultatif dont M. Gorgé soutient la nature, voilà une thèse qui n'est guère admise par tous. Une discussion générale s'engage ensuite sur cet article concernant les sanctions, article que beaucoup voudraient au contraire voir renforcer pour que les membres de la S. D. N. fassent honneur à des obligations solennellement assumées.

Vu cette discordance et pour que rien ne soit fait qui puisse affaiblir le pacte de la S.D.N., la Grande-Bretagne demande l'ajournement du débat afin de réfléchir sur les diverses idées émises. L'assemblée sera donc invitée à un examen attentif des documents.

Sans rien précipiter, le Comité des vingt-huit passe ainsi la main... à d'autres. La S. D.N. sortira-t-elle de là plus forte, ou bien au contraire près de perdre son autorité?

* * *

LE PRESIDENT DU CONSEIL TCHECOSLOVAQUE A 60 ANS

Le 1er février courant, M. Milan Hodza, président du Conseil des ministres tchécoslovaque, a fêté son 60me anniversaire. Né en 1878, docteur en droit, journaliste, député, il lutta avant la guerre, en faveur de la libération des Slovaques, des Roumains et des Serbes unis au Parlement hongrois contre l'oppression des seigneurs magyars.

Après la guerre, il représente les agrariens au Parlement tchécoslovaque, devient ministre et en 1935, président du Conseil, avec la mission délicate de préparer l'élection présidentielle, M. Masaryk ayant manifesté l'intention d'abandonner la première magistrature du pays, vu son état de santé. M. Benès fut alors élu président de la République et confirma M. Hodza dans sa fonction de président du Conseil des ministres.

Par le fait que cet homme d'Etat a pris part à la lutte des peuples de l'Europe centrale et a collaboré à la constitution de la dite Europe, cet anniversaire a été fêté dans toute cette région, car il est un précurseur de la Petite-Entente, plein à la fois de tact et de volonté. Economiste distingué, il porte aussi un grand intérêt à la politique extérieure et entretient des relations utiles avec les partis agraires des Etats de l'Europe centrale et des Balkans, et même avec la Pologne.

M. Hodza est aussi un excellent orateur, il a des connaissances linguistiques très étendues et s'est diltingué également comme publiciste. C'est, en un mot, un homme d'Etat des plus distingués, dans la force de l'âge, appelé sans doute à rendre de signalés services à sa patrie d'abord, à ses alliés de la Petite-Entente et de l'entente balkanique, ensuite et enfin à tous les amis de la paix, à ces amis actuellement plongés dans l'inquiétude en face de cette situation pleine d'angoissantes inconnues jetant comme un voile de tristesse sur l'année qui commence!

Et pourtant, tous ont foi dans la bonne étoile de M. Hodza et font des vœux pour la réussite de ses plans.

Alexandre Ghika.

A propos de la quatrième langue nationale

La renaissance romanche

Quand on songe qu'entre 1815 et 1848, le pouvoir fédéral central résidait tour à tour à Zurich, Berne et Lucerne, les trois vororts et qu'ainsi la langue allemande se trouvait tout naturellement être langue d'Etat de la Confédération, on appréciera à toute sa valeur la Constitution de 1848 qui, dans son art. 116, établit l'égalité politique entre les trois langues dites « nationales » (effectivement « officielles »): l'allemand, le français et l'italien. On comprendra aussi qu'on n'ait pas, dans ces conditions, tenu compte d'autres idiomes parlés en Suisse, et qu'on s'en soit tenu aux trois principaux.

En ces temps-là, aussi bien les Romanches n'avaient-ils guère la conscience d'être un peuple et ne concevaient-ils point leur personnalité nationale. Ce n'est qu'au moment où leur langue se vit menacée d'extinction que cette conscience s'est éveillée, affirmée. Et c'est depuis lors qu'on assiste à ce fait inouï: un petit peuple prêt à sombrer, à disparaître, prend en mains le gouvernail de son destin et, électrisé, transfiguré par l'exemple, la parole de ses fils les plus clairvoyants, les plus dévoués, les plus passionnés, donne au monde le spectacle d'une étonnante, d'une véritable renaissance.

Grâce à un travail acharné, ces montagnards pauvres et dispersés se sont forgé les armes intellectuelles et scientifiques leur permettant de mieux développer leur langage rustique, de la cultiver, de l'employer de plus en plus là où on se servait jusqu'alors des grandes langues véhiculaires voisines: l'allemand ou l'italien.

Glorieuse d'une tradition remontant à la Réformation, la littérature romanche refleurit miraculeusement au XIXme siècle, produit des hommes et des œuvres que tout autre peut lui envier, et va sans cesse s'intensifiant, grâce d'abord à l'abnégation, à l'idéalisme des auteurs, mais grâce aussi à l'organisation toujours plus complète de larges couches du peuple au service de sa langue et de sa culture, organisation qui crée, pour la première fois, un lien unique et supérieur entre les différents dialectes romanches.

Sa personnalité, c'est de ses propres moyens, à la force du poignet, et aussi en dépit de toutes les prévisions savantes et autres qui le voyaient mourant, que le peuple romanche l'a conquise, bénéficiant toutefois de l'intérêt bienveillant, voire enthousiaste, avec lequel les Confédérés alémaniques ont accueilli, suivi et encouragé ce réveil national.

Aujourd'hui, le peuple rétoromanche se sent majeur; il demande à ses aînés de l'accueillir parmi eux, de lui donner solennellement acte de cette majorité, confiant qu'il est en leur sentiment confraternel de justice et d'équité.

Ainsi, l'ordre linguistique établi en 1848 est périmé. C'est chose faite, si le peuple suisse se montre digne de sa mission et conscient de ses devoirs en l'acceptant, non tacitement, mais par un vote massif.

Edgar Piguet.

Le tirage de notre concours

En raison du dépouillement et du classement des différentes solutions reçues, qui nécessiteront quelques jours, nous avons fixé le tirage de notre concours à samedi prochain 5 février 1938. A titre exceptionnel, les solutions qui nous parviendront jusqu'au samedi à 12 heures du matin seront encore prises en considération.

Feuille d'Avis du Valais.

Nouvelles expériences d'économie agricole

Une des créations les plus originales et les plus récentes du syndicalisme fasciste italien est cette forme de contrat collectif de participation au produit dans l'agriculture qui porte le nom de « compartecipazione collettiva » soit littéralement « coparticipation collective ».

Conséquence de certains phénomènes démographiques ruraux de l'Italie, elle peut intéresser par son caractère particulier tous ceux qui s'occupent des problèmes économiques de l'agriculture et des problèmes sociaux en général.

Dans certaines régions de l'Italie, où vit une population très dense, la plupart des paysans non seulement ne possèdent pas un lopin de terre, mais encore n'arrivent pas à trouver un emploi durable auprès d'un agriculteur. Ces travailleurs attendent d'être embauchés à l'époque des grands travaux agricoles, comme main-d'œuvre auxiliaire par les cultivateurs, et ne fournissent que le travail de leurs bras, lorsque les travaux agricoles exigent temporairement une plus forte quantité de main-d'œuvre.

Ils s'appellent précisément « journaliers » (braccianti) et ce sont de vrais salariés, qui ne diffèrent des prolétaires industriels des villes que par le fait qu'ils ont des salaires plutôt modestes, conformément aux usages et au niveau économique de l'activité agricole. Le phénomène que l'on appelle en Italie « bracciantato » et qui est la condition de main-d'œuvre salariée agricole — expression directe de deux phénomènes italiens, l'excès de population et l'insuffisance du sol cultivable — est un des premiers problèmes dont le Fascisme ait entrepris la solution.

La solution adoptée est la seule qui soit vraiment radicale et définitive. Elle est mise en œuvre de deux manières: soit en transférant les journaliers là où il y a du sol disponible, afin qu'ils deviennent de véritables paysans, attachés à la terre, soit en faisant des paysans sur les lieux mêmes où ils se trouvent.

Les exemples les plus remarquables du premier de ces modes de faire sont, d'une part, la colonisation des terres assainies de la Campagne Pontine et celle du Haut Plateau de la Cyrénaïque, et, d'autre part, les contrats collectifs de participation au produit (coparticipation collective). Il y a « coparticipation collective », lorsque un certain nombre de travailleurs, collectivement solidaires et responsables, participent avec le propriétaire aux frais et aux bénéfices de la gestion. Les quotes-parts de cette participation sont établies par un contrat conclu par chaque entreprise, sous le contrôle de l'Association syndicale des agriculteurs (propriétaires), et de celle des travailleurs agricoles. Pour les autres clauses, les contrats d'entreprise adoptent celles d'un schéma-type établi dans le « Contrat national de coparticipation collective », conclu entre l'Association nationale des agriculteurs et celle des travailleurs agricoles.

Il est établi que la direction de l'entreprise incombe à l'exploitant, qui est responsable de la gestion rationnelle et utile de l'exploitation, mais que celui-ci fera recours à l'expérience des « fiduciaires » (primi uomini) aussi en ce qui concerne l'activité technique et cela — comme il est déclaré dans le contrat — « tant pour garantir le bon résultat de la « coparticipation », que pour préparer les travailleurs à un rôle d'une plus grande responsabilité ».

Que sont les « fiduciaires » (primi uomini)? Ce sont les représentants des travailleurs de l'entreprise. Ceux-ci choisissent les meilleurs d'entre eux pour représenter leurs intérêts collectifs et individuels auprès de l'exploitant.

Ces fiduciaires (primi uomini) passent le contrat avec l'exploitant, collaborant avec lui à la gestion de l'entreprise, mais ils font le même travail et ont la même quote-part que les autres coparticipants, lesquels peuvent toutefois leur allouer une gratification à la fin de l'année.

Dans la « coparticipation », l'exploitant de l'entreprise doit fournir comme apports:

1) le fonds préparé et propre à la culture et fourni de bâtiments appropriés au logement des coparticipants qui en jouissent gratuitement;
2) le cheptel vif et mort;
3) les machines et les outils nécessaires;
4) les capitaux circulants nécessaires.

Les travailleurs ont aussi collectivement le droit d'utiliser, comme potager, à leur profit exclusif, une parcelle de terrain, et d'avoir une basse-cour et une étable à porcs.

(à suivre).

VOICI L'HIVER....
LE FROID... LA NEIGE...
PENSEZ AUX PETITS OISEAUX

Les „neutres“ et la S. d. N.

Dans un monde où l'opportunisme l'emporte sur les sentiments et même sur les promesses solennelles, l'on comprend aisément qu'il règne un malaise latent. L'insécurité a des exigences impérieuses et la première d'entre elles est la force. Puisque la force prime le droit et que les hommes préfèrent l'argument du poing à ceux de la raison, il faut pouvoir donner du poing sur la table. De là cette augmentation générale des armements terrestres, navals et aériens chez les grands et chez les petits.

Si la Société des Nations avait donné aux peuples un sentiment de sécurité, si les entorses au code international n'avaient pas été admises, si enfin l'on n'avait pas toléré que les pays conquérants puissent démissionner pour éviter le châtiment prévu, l'idée du désarmement aurait fait son chemin et se serait peu à peu imposée à tous. Il est vrai qu'à cette question s'en mêlait une d'intérêt économique et c'est ce qui rendit la solution presque impossible; la fabrication des armes fournit du travail à des millions d'hommes. Les parlements, sous la pression de l'opinion publique, votent plus vite des crédits énormes pour la défense nationale que pour la construction de grandes routes et d'importants travaux d'art. Et cela est naturel dans l'état actuel du monde. Un fermier qui sent autour de lui rôder quelque danger préfère à quelque outil nouveau, une porte de fer ou un bon chien. Voilà où nous en sommes.

Que deviennent les petites nations dans ce monde instable? Elles cherchent à se grouper, à éviter tout ce qui serait de nature à donner prétexte à quelque geste vengeur des puissants. Cette situation est celle des Etats nordiques, de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse. Voyons de plus près le cas des trois royaumes nordiques: la Suède, la Norvège et le Danemark, et de la Finlande. Ils tiennent en quelque sorte la clef de la Baltique et la Grande-Bretagne a tout intérêt à les voir observer une stricte neutralité. Leur indépendance vis-à-vis de l'Allemagne et de la Russie soviétique est indispensable à la sécurité britannique. Il faut ajouter que le gouvernement du Reich se rend compte des avantages incontestables que lui procure la neutralité des Etats scandinaves et notamment du Danemark. C'est ce pays qui peut à son gré ouvrir ou fermer les portes de la Baltique. Si les rapports très tendus entre les Danois et les Allemands sont devenus plus souples et plus aimables, c'est que les autorités du Reich ont pris conscience de la valeur du Danemark et de sa neutralité. Il est, sans doute exclu que ce royaume puisse mener une politique franchement hostile au Reich parce que son territoire est très vulnérable au sud dans sa partie continentale.

Les pays qui constituent le groupe d'Oslo ont tous un caractère et des devoirs particuliers. La Suède avec ses côtes tournées vers la Mer du Nord et vers l'Atlantique est un des plus exposés, aussi la voyons-nous à Genève soutenir le projet de suspendre l'application obligatoire de l'article 16 du Pacte concernant les sanctions. La Norvège est moins vulnérable parce qu'elle est tournée vers une mer intérieure: la Baltique où la flotte allemande règne en maîtresse. Cette situation spéciale la rend moins énergique dans la recherche d'une neutralité complète. La Finlande est certainement le pays nordique le plus menacé car sa frontière commune avec la Russie des Soviets n'arrêterait guère une offensive massive des bolchévistes. Il est vrai que des efforts ont été faits par son gouvernement pour renforcer la frontière orientale et que l'on peut compter sur une résistance acharnée des Finlandais.

Tous ces petits peuples ont grand peur d'être entraînés dans un conflit armé avec leurs voisins et c'est bien ce qui rend le problème des sanctions si difficile à résoudre. Seule une solidarité étroite dans l'action coercitive peut déterminer l'application stricte du Pacte. Ces Etats nordiques ont compris qu'ils ne devaient point demeurer isolés et que d'autres pays avaient les mêmes inquiétudes; aussi se sont-ils rapprochés de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse. Aucun d'eux à part la Belgique et les Pays-Bas, ne possède de colonies; tous sont tributaires des grandes puissances pour les matières premières. Il est vrai que la Suède possède d'abondants gisements de fer, la Norvège a du bois en grande quantité, la Finlande est riche en fer et en bois. Cela ne suffit pas pour demeurer dans un splendide isolement. Quant au Danemark, il continue vers le nord la plaine germanique et son sol est maigre.

Sans doute, la Hollande n'apporte pas un sous-sol plus riche, mais son sol est fertile, mais ses colonies sont riches en produits de toutes sortes. La Belgique a des mines et une colonie immense et productive.

Une liaison étroite entre les Etats nordiques et les deux Etats situés à l'ouest de l'Allemagne est donc fort avantageuse et c'est pourquoi le groupe d'Oslo fut tout d'abord économique seulement. La présence dans le groupe de deux pays possédant des colonies rendait inefficace toute pression d'ordre économique. Mais les « neutres » ont bien senti qu'ils ne pouvaient demeurer unis sur le seul terrain des affaires, aussi peu à peu ont-ils coordonné leurs efforts politiques et on les voit aujourd'hui à Genève coopérer au sauvetage de la Société des Nations, qui est en péril. Parce que ces « neutres » avaient un représentant au Conseil de la Ligue, M. Unden (Suède), leur voix a pu se faire entendre au sujet de l'article 16 du Pacte. La Suède se sentait forte alors de l'appui de tous ses amis. C'est à dessein que nous n'avons pas employé le mot « alliés » parce que les neutres n'ont pas encore conclu une alliance défensive. A vrai dire, les Suisses n'ont pas à le désirer parce que cette transformation d'une entente économique et sentimentale en alliance leur apporterait des sujets d'inquiétude et de division.

Vite, remarquons, pour être bien compris, que deux autres neutres: la Belgique et les Pays-Bas, sont dans une situation spéciale à cause de leur empire colonial, dont l'intégrité et les communications avec la métropole dépendent de la bonne volonté des grandes puissances. Deux de ces dernières: la France et la Grande-Bretagne, ont, du reste, volontairement affirmé leur volonté de défendre la neutralité de la Belgique; le gouvernement royal de Bruxelles doit donc agir avec une prudence excessive dans la question des sanctions prévues par le Pacte. Nous nous permettons de rappeler que la Belgique assume toutes les obligations militaires et économiques de celui-ci, alors que la Suisse est au bénéfice d'une dispense pour ce qui est des sanctions militaires. Inutile de dire que les grandes puissances profitent des situations différentes des neutres pour diviser leur action. Cela seul suffirait à montrer combien ils ont raison de coordonner leurs efforts.

P. M.

Toujours l'affaire des cagoulards

Des détectives examinent des caves à Paris, où de grandes quantités d'armes et de munitions furent découvertes. On sait d'ailleurs que ces caves étaient admirablement truquées.

PARLONS D'AUTRES CHOSE

REHABILITATION PAR LE SEQUESTRE RENFORCÉ

Décidément, la mode revient au mariage, et ce sont les grands de ce monde qui donnent ces temps-ci l'exemple.

Les cours d'Europe sont ainsi en noces perpétuelles et si ce ne sont pas des naissances qui justifient les plus grandioses festivités, ce sont des fiançailles sensationnelles, des hyménées tapageuses et des conjugues distingués

Après le prince de Galles, ça a été la course aux princes et aux princesses en mal de s'unir.

C'est le Diadoque de Grèce qui convole en justes et légitimes; puis le roi Farouk, puis voilà maintenant le roi Zogou, une nièce de Mussolini et, enfin, selon les dernières nouvelles, le ministre de la guerre et généralissime des armées allemandes, le maréchal von Blomberg! Cet homme de guerre qui va atteindre la limite d'âge, car il a soixante ans, va donner sa démission, et las de toujours commander, va se mettre sous la domination d'une petite femme qui va sans doute le faire marcher au doigt et à l'œil!

Il faut donc admettre que le mariage a encore du bon et que même les gens sérieux s'y laissent prendre.

La légende des belles-mères elle-même acariâtres ne retient plus personne et ce grand mouvement vers l'union légale est dans tous les cas fait pour réhabiliter celles-ci!

Puisque j'en viens à parler de ces anges gardiens que l'on doit sans doute cataloguer dans les rangs des « Puissances » et des « Dominations », je vous citerai un cas récent de ces glorieuses réhabilitations, dans lequel ce fut la fière aphteuse qui joua le rôle bienfaisant!!!!

Un jeune ménage qui habite dans une commune, mise à cause de l'épizootie, sous séquestre renforcé, vivait avec la prudente conviction que la crainte de la belle-mère est le commencement de la sagesse!

On vivait séparé et ne se voyait que dans dans les grandes occasions.

— Mieux vaut ne pas trop se rencontrer souvent! disait l'époux. Nos idées ne sont pas toujours les mêmes, nos sentiments sont réciproquement tièdes et nous ne voulons pas avoir de discussions!

Ainsi chacun chez soi et la paix pour les deux!

C'est là que va intervenir la fièvre aphteuse et son effet bienfaisant.

Un soir, l'épouse qui se trouvait dans une position que l'on a pris l'habitude idiote d'appeler « intéressante », eut le pressentiment net que si elle était princesse les cinquante et un ou les cent coups de canons, seraient tirés le soir même ou le lendemain!

Dans ces moments-là, une maman auprès de soi est le meilleur des réconforts.

Aussi décida-t-on qu'il fallait aller chercher maman au village voisin.

L'époux partit en hâte sans se douter qu'il serait arrêté sur le prochain pont.

Deux hommes de service de garde lui barrèrent la route.

— On ne passe pas!

— Mais, je vais chez ma belle-mère!

— N'y a pas de belle-mère qui fasse! C'est un ordre!

— Laissez-moi, s'il vous plaît, seulement cinq minutes. Il faut que j'aille la chercher! C'est urgent!

— Impossible!

— Il y a ma femme qui...., enfin, il y a ma femme que.... et ça presse!

La loi est la loi et le règlement un règlement: L'homme ne put franchir le barrage, malgré ses supplications.

Mais un des gardes, pris de compassion, s'offrit pour aller chercher la belle-maman, qu'il ramena bientôt, après l'avoir brièvement mise au courant de l'événement possible.

— Vous pouvez entrer, Madame, sur le territoire de la commune, mais nous vous avisons que vous ne pourrez plus en sortir jusqu'à nouvel avis!

Et après l'avoir laissé passer le pont, les cerbères de la circulation ajoutèrent.

— Vous êtes maintenant sous le coup du règlement sur la lutte contre l'épizootie et par conséquent sous séquestre renforcé!

En d'autres circonstances, le bon époux serait tombé évanoui; il se contenta de devenir pâle et de murmurer doucement:

« Un bonheur ne vient jamais seul! »

Il ne pensait pas si bien dire, en croyant plaisanter!

Comme cela arrive souvent, même chez les grands de ce monde.... tout cela ne fut qu'une fausse alerte.

Le lendemain, le calme revint, et comme sœur Anne, on ne voit rien venir encore.

Mais l'ange gardien est là, séquestré de par les rigueurs du vétérinaire cantonal!

Il se dépense sans compter. Se lève de bonne heure, chauffe le fourneau, prépare les repas, soigne les poules et les lapins, trait les vaches, gouverne les porcs et dirige la maison avec intelligence et dévouement.

— On ne pourra bien plus s'en passer! pensent les deux époux, en la regardant avec admiration.

Et de temps en temps ils vont voir si le barrage est toujours établi sur le pont.

— Pourvu que ça dure! *REN.*

A NOS ABONNES

Nous allons mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1938 et notre encaisseuse passera chez nos abonnés, en ville de Sion, la semaine prochaine.

Hâtez-vous de verser **sans frais** à notre compte de chèques IIe 84 le prix de votre abonnement en participant encore à notre concours.

CANTON DU VALAIS

BULLETIN METEOROLOGIQUE D'HIVER

du 3 février 1938, à 8 h.

Morgins: très beau temps, neige 145-250 cm. très favorable.

Champéry: très beau temps, neige 40-300 cm. très favorable.

Finhaut: beau temps, neige 105-185 cm. poudreuse.

Verbier: très beau temps, neige 100-170 cm. très favorable.

Crans: beau temps, 140-200 cm. de neige poudreuse, très favorable au principal terrain d'excursion.

Loèche-les-Bains: très beau temps, bise, 140-210 cm. de neige très favorable.

Zermatt: très beau temps, 70-90 cm. de neige très favorable.

Sans-Fée: très beau temps, 70-90 cm. de neige favorable.

Münster: temps légèrement nuageux, 125-200 cm. de neige très favorable.

CHOEX

Une maison en feu

Dans la nuit de mardi à mercredi, un violent incendie a éclaté dans une ferme située au milieu du hameau de Choex sur Monthey. L'incendie, qui a aussitôt pris des proportions considérables, a été combattu, tout d'abord par les deux sections rurales de sapeurs-pompiers de Choex. Mais, devant le danger qui se faisait toujours plus menaçant, le corps de pompiers de Monthey fut alarmé. Une section se rendit sur les lieux, avec la pompe à moteur.

Les pompiers durent se borner à empêcher le feu de se communiquer aux immeubles voisins, car la maison où l'incendie a éclaté un ancien chalet — entièrement en bois et en cette époque de l'année plein de fourrage. Il a été entièrement consumé. L'immeuble était assuré, mais son propriétaire, M. Ed. Raboud subit tout de même une perte très importante.

* * *

D'après le rapport de gendarmerie, on peut admettre que ce sinistre est cependant dû à des causes normales. Le bâtiment agricole était assuré auprès de la Bâloise pour 30,000 francs. D'après les constatations faites, l'incendie a commencé dans la grange.

Il éclata au milieu de la nuit dans le bâtiment principal. M. et Mme Raboud et leurs trois enfants étaient couchés et n'eurent que le temps de se sauver sans rien pouvoir prendre avec eux.

Et la fièvre aphteuse court toujours

La petite ville de St-Maurice avait été jusqu'à présent épargnée, mais depuis hier après-midi, c'est chose faite. L'épizootie a fait son apparition chez M. Maurice Gay. M. Défago, vétérinaire cantonal, aussitôt informé, s'est rendu sur place afin de prendre les mesures de protection nécessaires. On a abattu immédiatement 8 bovines et 3 porcs.

Le quartier infecté a été mis sous séquestre. Il est interdit d'en sortir ou d'y entrer. On signale même qu'un habitant de St-Maurice revenant, hier soir, de la capitale, n'a pu rentrer chez lui et a été obligé de chercher refuge dans un hôtel de la ville. C'est évidemment très désagréable, mais l'office vétérinaire cantonal entend ne pas tergiverser et prendra, dans l'intérêt général, toutes les mesures imposées par les circonstances. Et nous ne saurions lui en faire un grief!

***

Dans le Centre, spécialement dans tous les villages de la grande commune de Conthey, on a introduit le sérum préventif. Il s'agit d'un nouveau sérum suisse fabriqué à Bâle et à Genève. Plusieurs vétérinaires du canton ont été mobilisés pour la circonstance, MM. Duc, Williger, Ribordy, etc. Espérons que la situation se modifiera rapidement et que Savièse et Sion seront épargnés. *Fr.*

MARCEL PARMELIN N'EST PLUS

On annonce la mort de l'acteur Marcel Parmelin, mari de l'actrice Carmen d'Assilva, ancienne pensionnaire de la Comédie de Genève.

Les Valaisans ont eu l'occasion d'applaudir Marcel Parmelin cet été à Mézières, dans le rôle de Théodule de « La Servante d'Evolène ».

MASE

Braconnier surpris

La gendarmerie de Sion a surpris M. Candide Zermatten qui déposait des amorces pour prendre du gibier, à proximité du village de Mase. Contravention a été dressé contre lui.

TROISTORRENTS

Un beau coup de filet

L'agent Colombin, de la Sûreté, a arrêté à Troistorrents un nommé Edm. Charles Clément, fils de Charles, mécanicien dentiste, signalé par le Moniteur de police, ainsi qu'un nommé Rimoz Paul, éditeur, repris de justice. Ces deux individus qui sont réclamés par les autorités de plusieurs cantons ont déjà subi de nombreuses condamnations.

Ces deux arrestations font honneur à notre police de sûreté.

GYMNASTIQUE PREPARATOIRE

Dans un récent article, on a dressé le bilan de l'enseignement de la gymnastique préparatoire en 1937. On y a annoncé que le nombre des cours avait été de 75 et que les résultats enregistrés pour les 1524 élèves avaient été relativement satisfaisants. Cela veut dire que le Valais peut et doit encore faire mieux dans ce domaine, en 1933. Il s'agit donc de se mettre à l'œuvre dès maintenant, afin de s'assurer de nouveaux progrès cette année et cela tant en ce qui concerne la quantité que la qualité.

Le « cours de cadres » pour l'E. G. P. est fixé aux 19 et 20 février. Il aura lieu à Brigue pour le Haut-Valais et à Sion, pour la partie française du canton. Ce cours sera donné par des instructeurs qualifiés qui, préalablement, auront suivi un cours central à Yverdon et à Soleure. Relevons encore que, pour le Valais, l'administration et la surveillance des cours de gymnastique préparatoire sont confiées à un comité cantonal, constitué comme suit:

Président: MM. Paul Morand, Sion;

Vice-président: Ch. Bertrand, Monthey;

Secrétaire-caissier: E. Rentsche, Saxon;

Membres adjoints Aug. Schmid, Sion; Gust. Reichmuth, Viège.

Ces personnes se tiennent volontiers à la disposition des intéressés pour leur fournir tous renseignements complémentaires concernant l'E. G. P. Pour le cours de cadres, les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 février par M. E. Rentsch, à Saxon, qui fournira le programme et la carte de légitimation pour le voyage à demi tarif.

UN VOYAGE A MILAN A BON MARCHÉ

Le Bureau de voyages Danzas & Cie, organise pour les 19 et 20 février 1928, un voyage à prix réduit à Milan. Qui ne connaît pas la « Scala » de Milan, avec sa réputation mondiale, son orchestre avec plus de 100 musiciens et les plus grands artistes du monde! C'est une réelle occasion à saisir.

Prix forfaitaire depuis Sion: fr. 39.— tout compris; supplément depuis Martigny, fr. 2, soit: voyage IIIme classe Sion-Milan et retour, pension et chambre, transfert de l'hôtel à la Scala, où l'on jouera l'opéra Monta, avec le célèbre chanteur Gigli, passeport collectif, formalités douanières, courrier, pourboires et taxe de séjour.

Départ, samedi 19 février 1938 de Martigny, à 12 h. 48; de Sion, à 13 h. 10. Retour, le 20 février, arrivée à Sion à 21 h. 30, à Martigny à 21 h. 50.

Dernier délai d'inscription: 12 février 1938. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à: Martigny, M. Jean Spagnoli, Banque Populaire de Martigny; à Sion, Armand Revaz, tabacs, av. de la gare, tél. 5,52 et Gare; à Sierre: Antille René, route de Sion et Gare.

CHRONIQUE SIERROISE

Distinction

A l'Institut National Genevois, Mlle Corinna Bille, fille du peintre Edmond Bille, à Sierre, a obtenu le prix romand de la nouvelle. Elle a été choisie parmi plus de 40 candidates. Nos sincères félicitations à la lauréate.

Une affaire d'agression

Un domestique de campagne a Finges informait hier la gendarmerie qu'il avait été assailli par un inconnu, dans les bois de Finges, et aurait été dévalisé. En particulier, le voleur lui aurait pris son porte-monnaie contenant une centaine de francs.

Il résulte cependant de l'enquête que cette histoire a été inventée de toutes pièces, pour permettre au domestique en question de s'approprier de l'argent que deux de ses camarades lui avaient remis.

Le domestique indélicat a été arrêté.

Une arrestation

Un individu recherché par les autorités bernoises a été arrêté près de Sierre et mis à la disposition de M. le juge-instructeur de Loèche.

Encore une arrestation

En collaboration avec la police locale, la gendarmerie a arrêté un nommé Klodel Gaspar, ouvrier de campagne, condamné à Bâle à un an d'internement et signalé au Moniteur de police. Il a été expédié dans son canton.

LE CONCERT DE LA SOCIÉTÉ D'ORCHESTRE

(Corr. part.). Sous l'experte direction de M. le professeur Max Frommelt, la Société d'Orchestre a donné jeudi soir, dans le grand salon de l'Hôtel de la Planta, un bon et beau concert, avec le gracieux concours de Mlle B. Pfefferlé, violoniste, et de M. C. De Martini, pianiste.

Disons tout de suite que nombreux furent les amis de la musique venus là pour goûter un programme des mieux composé et interprété avec beaucoup de goût; aussi, de très chaleureux applaudissements marquèrent-ils une approbation pleine d'encouragement à l'adresse de ceux qui ont ainsi le courage et le dévouement voulus pour pouvoir, malgré l'heure si difficile que nous traversons, faire encore goûter aux amis le charme séduisant de cette musique de salon aujourd'hui impitoyablement chassée de partout par les radios dont les bruits et les parasites des cinq continents inondent sans cesse le moindre coin du monde!

Programme très intéressant, disons-nous, d'ailleurs bien rendu, avec un ensemble plein d'effets d'une incontestable beauté dégagée avec simplicité, le tout fort bien au point. Citons la marche militaire de Dieker, le rondino sur un thème de Beethoven, par Kreisler, deux gavottes, de M. Viot et de Gossec, l'ouverture de Cimarosa (mariage secret), la délicieuse rêverie de Vieux temps et enfin, une marche tessinoise, Locarno, pleine d'entrain. Ce choix fort bien réparti valut un vrai succès à notre Orchestre, qui peut être fier des progrès accomplis, grâce surtout à son actif et dévoué directeur, à tous ceux qui l'écoutent, il sait faire toujours mieux comprendre cette vérité, à savoir que la musique est vraiment le plus beau langage, n'interprétant que les sentiments les plus élevés de l'homme. Inutile d'ajouter combien l'accompagnement au piano de Mme Amherd-Mutti rehaussait encore la valeur de l'exécution d'ensemble.

Mlle Berthe Pfefferlé, violoniste d'un âge atteignant à peine vingt ans, possède cependant son instrument dans toutes ses ressources. Elle fait vibrer si bien l'âme de ses cordes, que le caractère des œuvres interprétées revêt toute sa signification. C'est l'impression que nous eûmes en écoutant cette belle sonate de Tartini, le menuet de Pugnani-Kreisler et enfin un autre menuet que nous valurent les applaudissements d'un public absolument sous le charme.

M. C. De Martini, pianiste, accompagnait Mlle Pfefferlé avec la parfaite discrétion qui est le grand art de celui qui joue un rôle souvent bien ingrat. Mais nous avons pu apprécier toute la valeur de cet artiste dans le « Printemps » et le « Jour des Noces », de Grieg, morceaux pleins de poésie et dont M. De Martini fait pour ainsi dire chanter toute la beauté par l'instrument qu'il maîtrise. Quant à la valse de Chopin, le plus exquis des poètes, notre pianiste exalta la beauté enchanteresse de ce morceau plein d'une sensibilité exquise, d'une douceur faite de rêve et d'amour, et toujours de ce patriotisme ardent qui est la caractéristique des œuvres de l'un des plus grands génies musicaux de tous les temps.

Le plaisir goûté par un public d'élite a dû être revélé à nos artistes par les applaudissements qui ne leur furent certes pas mesurés. Aussi la soirée de la Société d'Orchestre de Sion comptera-t-elle parmi les meilleures. Le souvenir en sera gardé avec reconnaissance par tous ceux qui ont eu le privilège d'être là présents, dans ce beau salon hospitalier de l'Hôtel de la Planta.

A. Gh.

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, SION

ETAT CIVIL

Mois de Janvier

Naissances

Farquet Christiane-Françoise, de Jean-Louis, de Chamoson. Hadorn Bertha, de Fritz, de Toffen (Berne). Couturier André, de Roger, de Chermignon. Genolet Claude Michel, de Benjamin, Hérémence. Kramer Marguerite, de Friedrich, de Menznau (Lucerne). Robert Jacques Georges, d'Alexandre, d'Ardon. Roh Jacqueline Marguerite, d'Ernest, de Conthey. Rossier Anny Gilberte, d'Abel, de Salins. Roh Josianne, de Lucien, de Conthey. Lugon Marie-Thérèse, de Philibert, de Finhaut. Lorenz Madeleine, de Georges, de Granges. Schmidt Etienne, de Wilhelm, de Steinhaus.

Mariages

Follonier Joseph-Henri, d'Antoine, d'Evolène, à Sion, et Gaudin Marie-Lucie, de Laurent, d'Evolène, à Evolène. Peyréron Marcel, d'Albert, d'origine française, à Sion et Albertone née Zanino, d'Antoine, de Vionnaz, à Sion. Riondet Lucien, de Maurice, de Grimisuat, à Sion et Gaspoz Catherine, de Joseph, d'Evolène, à Sion. Mabillard Jules, de Modeste, de Grimisuat, à Sion et Margelisch Sylva, d'Edouard, de Betten, à Grimisuat.

Décès

Domiciliés: Valtério Jean, de Joseph, 50 ans. Gay-Balmaz Gaspard Henri, de Gaspard, de Vernayaz, 73 ans. Quarroz née Mayor Justine, de St-Martin, 89 ans. Morard Marguerite, de François, d'Ayent, 76 ans. Hagen, née Bozon Joséphine, de Joseph, de Glurigen, 73 ans.

Non domiciliés: Schlotz Auguste, d'Auguste, d'origine allemande, à Grimisuat, 62 ans. Monnet, née Mariéthod Marie de Jacques, de Nendaz, 52 ans. Bourban Jean, de Jean, de Nendaz, 39 ans. Werlen Louis, de Franciskus de Geschinen, 84 ans. Dubuis Joseph, de François, de Savièse, 24 ans. Vergères, née Gay Alice, de Conthey, 61 ans. Clavoz née Lugon Marie, d'Eloi, de Finhaut, 33 ans.

NOS ARTISTES

Madeleine Dubuis

Nous sommes heureux d'annoncer le gros succès que remporte actuellement Mlle Madeleine Dubuis, dans une tournée de concerts en Afrique du Nord.

De Tunis à Casablanca, notre grande artiste sédunoise surnommée, à juste titre « la Mélisande suisse » donne en ce moment-ci une série de récitals en compagnie de Joachim Nin, pianiste de grand talent.

Souhaitons à notre concitoyenne tout le succès qu'elle mérite et remercions-la de porter au loin les couleurs valaisannes... par delà les mers.

Huguette Bolle

Au théâtre de Neuchâtel, devant une salle archicomble où il ne restait plus un strapontin, et un public généralement froid et sceptique, la petite pianiste Huguette Bolle, enfant de notre ville, a donné mardi soir un récital avec son homonyme, Ulysse Bolle, jeune danseur de 12 ans.

La presse neuchâteloise est unanime à reconnaître l'immense succès remporté par cette petite fille de 8 ans à peine. Sous la plume de M. Godard, la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » publie: « L'accueil qu'ont reçu hier, du public de notre ville les deux petits artistes Huguette et Ulysse Bolle fut d'une chaleur et d'une unanimité dont les spectateurs du théâtre ne sont point prodigues et le triomphe qu'ils ont obtenu doit leur être en tous cas plus qu'un encouragement ».

« L'Express » de Neuchâtel, dit que les deux jeunes artistes, abondamment fleuris n'ont quitté la scène que sous les applaudissements sans fin d'un public enthousiasmé ».

« Qu'on ne vienne plus prétendre le public neuchâtelois froid et distant, écrit le « Courrier du Vignoble », il s'est révélé hier soir sensible en fêtant Huguette et Ulysse Bolle au-delà de toute espérance. Ce n'est pas sans émotion que l'on devine leurs âmes d'enfants bercées encore d'illusions, où le vrai et le bien triomphent des contingences terrestres. La Société n'a point encore usé de son influence sur ces êtres où les génies de l'art musical et chorégraphique s'allient étroitement, se complètent.

Huguette a recueilli toute la sympathie de l'auditoire dès que les premières notes de son répertoire s'égrenaient. Aucune nuance discernable, une expression rare, un art d'une naturelle beauté. Les menottes se jouent des obstacles et l'on est saisi d'admiration devant tant de dons aussi exceptionnels et d'extrême simplicité. Peut-on s'imaginer les prodiges de mémoire dont doit faire preuve Huguette au cours d'un récital tel que celui qu'il nous a été donné d'entendre.

Huguette et Ulysse Bolle peuvent nous revenir en tout temps, certains d'être accueillis avec le même enthousiasme qu'ils reçurent hier soir ».

Nos félicitations.

TERRIBLE ACCIDENT

Hier soir, vers 18 heures, M. Lucien Roh domestique chez M. Jean Anthonioz, agriculteur, qui rentrait avec un char de fumier a été projeté, pour une cause inconnue, hors du véhicule et est tombé sous ce char. Il a été traîné sur une longueur de plus de vingt mètres. Relevé par des passants, on l'a conduit chez M. Gustave Dubuis, commerçant. Le Dr Sierro, mandé d'urgence, n'a pu se prononcer sur l'état alarmant du pauvre homme qui a été immédiatement transporté à l'hôpital.

UN TRANSFERT

Après 8 ans d'activité à Martigny, la Maison Orell Füssli Annonces retourne à Sion. En effet, son bureau a été transféré le 1er février à la rue de l'Eglise, No 1.

Nous cédons: Bas à **1.25 1.50 1.95,** Bas Kaiser: **3.50 3.90**
Profitez! **Magasin SCHUPACH**
Grand-Pont - Sion

DANS LES SOCIÉTÉS

C.S.F.A., Groupe de Sion. — Course de ski à Montana-Mont-Lachaux, le dimanche 6 février. Renseignements et inscriptions chez Mlle Scahr, jusqu'au samedi à midi. Téléphone No 2,55.

Dernières nouvelles

LE ROI FAROUK DISSOUT SON PARLEMENT

Le Parlement devait se réunir mercredi, après un mois de vacances décrété le lendemain de la constitution du ministère de Mohamed pacha Mahmoud. A la dernière minute, le gouvernement a décidé qu'il ne poserait pas la question de confiance. Le décret de dissolution a été affiché aux portes de la Chambre des députés. Le roi, retenu au Caire à cet effet, a signé ce décret mercredi dans la matinée.

RETOUR DE CHINE

Les deux fonctionnaires suisses coupables de détournements arrivent à Genève

Jeudi, la police française a remis aux autorités suisses deux prisonniers qui venaient de Changhaï. Il s'agit de Louis-Charles Jacot-Guillarmod, fonctionnaire au consulat suisse à Changhaï, condamné par la Cour consulaire suisse de Changhaï, pour escroqueries, abus de confiance et faux, à cinq années de réclusion et de Walter Schenk, condamné pour les mêmes faits à 3½ années de prison et à 3 ans de privation des droits civiques. Après avoir été interrogés à Genève, les deux hommes ont été conduits, le premier au pénitencier de Thorberg où il purgera sa peine et le second à Bâle où il sera remis aux autorités judiciaires de cette ville.

CAPITAINE A VINGT ANS

Par décret, le lieutenant Bruno Mussolini qui vient de prendre part au raid aérien Italie-Brésil, a été nommé au grade de capitaine. Le fils du duce, qui est né en 1918, devient ainsi le plus jeune capitaine de l'armée italienne. Par le même décret, des médailles d'or et d'argent de la valeur aéronautique ont été décernées aux autres membres des équipages des appareils du raid Italie-Brésil.

LA CHINE SE DEFEND

Les autorités chinoises ont décidé la fermeture du barrage de Si-Kiang. Les navires étrangers ont été prévenus d'avoir à quitter le port jeudi soir.

La loi martiale a été proclamée à la suite des rumeurs selon lesquelles l'invasion de la Chine du sud par les Japonais serait imminente.

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche, 6 février

Dimanche de la Congrégation de la Sainte-Vierge

A la cathédrale. — 5 h. ½, 6 h., 6 h. ½ et 7 h. ½ messes basses. 7 h. messe et communion générale des hommes de la paroisse. 8 h. messe basse pour les écoles des filles. 8 h. 45, messe basse, sermon alemand. 10 h. grand'messe, sermon français. 11 h. ½ messe basse, sermon français.

Le soir. — 4 h. vêpres. 8 h. réunion de la congrégation de la Sainte-Vierge, sermon français, consécration Te Deum, quête et bénédiction

EGLISE REFORMÉE EVANGÉLIQUE

Sion: 9 h. 45 Culte, Ste-Cène.
11 h.: Ecole du dimanche.
Saxon: 9 h. 45 Culte. Ste-Cène.
11 h. Ecole du dimanche.

PHARMACIE DE SERVICE.

Service de nuit:
Pharmacie de QUAY (Tél. No 16).
Dimanche, 6 février
Pharmacie DARBELLAY (Tél. No 30).

Skieurs !

Pour vos concours
Un bon bas de sport
en laine non dégraissée
tricoté à la main
s'impose
MAGASIN SPECIAL DE BAS, Mme E. Lorétan, Sion.

ON LIT avec plus de plaisir un JOURNAL dont l'abonnement est PAYÉ

A vendre en ville de Sion

1) une villa de deux étages et combles, avec enclos,
2) une parcelle de terrain, place à bâtir,
3) une maison d'habitation comprenant 4 appartements à l'angle de la rue de Savièse et de l'Avenue du Nord.
4) trois appartements sis à la rue de l'Eglise.

Pour traiter, s'adresser à l'Etude de M. l'avocat Henri Leuzinger, à Sion.

A vendre

Bois de feu en lot d'un stère et demi, et 12 fascines à fr. 16.—. Lots de 50 fascines à fr. 15.— le lot.
Ces prix s'entendent pour bois pris sur place, aux mines.
S'adresser au Bureau de la Bourgeoisie de Sion.

A vendre à Conthey

Une vigne de 4200 m2, avec guérite, partiellement renouvelée, sise à Champmarais.
Pour traiter, s'adresser à l'Etude de M. l'avocat Henri Leuzinger, à Sion.

Incroyable....

jusqu'au 15 février

encore environ

100 manteaux à Fr. 49.-

au choix doublé soie

100 Complets-ville 59.-

au choix

Profitez de ces dernières occasions

G. TAVERNIER & H. FAVRE

Gd-Pont - Sion

Guano du Pérou

Corne d'Abondance

Le meilleur engrais pour vignes
Agents pour le Valais:
Georgy, Buffet de la Gare, Ardon,
Marin Michellot, Leytron.

Banque populaire Valaisanne ... SION

- *Toutes opérations de banque*
- PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES
- *FACILITÉS DE REMBOURSEMENT*

L'OVOMALTINE

est votre moyen de sauvegarde certain contre les maux de l'hiver.

Pour chacun, l'hiver est une lutte contre les atteintes du froid et leurs suites.
Mais vous pouvez vous protéger et vous sentir protégés, en maintenant vos forces et votre vitalité. N'oubliez pas, que votre force de résistance est le bouclier sur lequel viennent se briser les assauts de la maladie. Veillez donc sur vos forces en prenant chaque jour de l'Ovomaltine.
L'Ovomaltine, préparation scientifique, est l'aliment protecteur par excellence. Grâce aux éléments vivifiants qu'elle contient, elle fortifie l'organisme tout entier. C'est la boisson nutritive recommandée de préférence par les médecins.

En vente partout en boîtes à 2 fr. et 3 fr. 60

Dr. A. WANDER S. A.
BERNE

B 319

OVOMALTINE
le rempart de votre santé!

ON CHERCHE

un appartement de 3 ou 4 chambres avec ou sans confort. S'adresser par écrit sous chiffre L. M. 1824 au bureau du journal.

AUTOMOBILISTES, SOYEZ PRUDENTS!

A LOUER

1 appartement 3 chambres, tout confort.
S'adr. au bureau du journal.

A LOUER APPARTEMENT

4 chambres, cuisine, confort. S'adresser au Restaurant des Sports.

Pour bien se raser, prenez la crème à raser Dermalys à 1 fr. 50 chez Coiffeur Rue de l'Eglise,
Alx. Tarelli, Sion.

AVEZ-VOUS PAYÉ l'abonnement de votre journal?

Dès aujourd'hui

Grande vente de Blanc

toujours des marchandises de qualité aux prix les plus avantageux

DRAP DE LIT toile écrue bonne qualité, double chaîne
150×240 **2.50** — 160×240 **2.95**

DRAP DE LIT blanc, ourlé en forte toile coton double chaîne
160×240 **3.90** — 180×250 **5.90**

DRAP DE LIT en toile blanche double chaîne, ourlet à jour
160×240 **4.90** — 180×250 **6.90**

DRAP DE LIT en beau coton blanchi, ourlet bourdon
160×240 **6.90** — 200×260 **8.90**

GARNITURE en zephir rayé mercerisé, bonne qualité,
la taie 65×65,
le traversin 65×100,
le duvet 120×150
6.90

GARNITURE en Indienne, fleurette, belle qualité, bon teint, les 3 pièces, **8.90**

TAIE, en beau coton, qualité d'usage, 60×60 **-.95**

TAIE d'oreiller en cretonne, garnie jours 60×60 **1.10**

TAIE d'oreiller, en cretonne, motif brodé 60×60 **1.-**

DRAP DE BAIN, très bonne qualité, blanc bordure jacquard couleur
100×100 **2.75** — 100×150 **4.50** — 125×160 **5.50**

DRAP DE BAIN, qualité supérieure blanc, bordure couleur, jacquard
140×160 **6.50** — 125×150 **6.75** — 140×180 **8.90**

LINGE nid d'abeille, blanc, bord rayé rouge avec franges 40×70 **-.50**

LINGE nid d'abeille, blanc, armure blanche avec frange 50×90 **-.80**

LINGE EPONGE fond fantaisie couleur, bonne qualité 40×80 cm. **-.75**

LINGE EPONGE fond fantaisie couleur or, bleu, rose, très belle qualité 50×95 cm. **1.-**

LINGE EPONGE, fond armure blanc, bord jacquard, qualité d'usage 48×90 **1.25**

LINGE EPONGE, fond couleur brod. Jacquard, très bonne qualité 50×110 **1.50**

LINGE EPONGE, fond blanc, bord. Jacquard, or, bleu ou saumon, qualité serrée 50×100 **1.85**

MAGASINS
GONSET S.A.
FACE A L'HOTEL DE VILLE, SION

Les cours de
coupe et confection
simple et pratique donnés par
Mme Jane Baechler
Maison Bruttin, Gd-Pont, reprendront à partir du 10 février.

Boucherie Oscar Nevenschwander S. A.
Avenue du Mail 17 — GENEVE
— Téléphone 41,094 —
expédie par retour du courrier:

Viande désossée pr. saucisses,	le k.	fr. 2.—
Canards et coins sans os	»	» 2.40
Cuisse ou derr. bœuf entier	»	» 1.80
Devant de bœuf entier	»	» 1.70

Se recommande.

La Nationale-Vie

cherche pour le **VALAIS** un

AGENT GÉNÉRAL

ayant d'excellentes relations et possédant les qualités requises pour l'organisation et l'acquisition

Renseignements donnés aux candidats :

Fondation : LA NATIONALE-VIE, fondée à Paris en 1830 est établie en Suisse depuis cette époque.
Conseil d'administration : MM. Pillet Will, Vernes, Mallet, Monnier, Hottinguer, de Rothschild, Renaudin, de Witt-Guizot, etc.
Conditions générales : les plus modernes et les plus libérales.
Tarifs : les plus bas avec les combinaisons les plus intéressantes.
Rayon d'activité : LA NATIONALE étend ses opérations à 18 pays.
Production : le montant des assurances nouvelles souscrites en 1937 dans les différents pays, correspond à un total d'environ 150 millions de francs suisses, sans compter un chiffre important de Rentes viagères.
Garanties spéciales pour la Suisse : En plus des garanties de premier ordre offertes par la Société, le cautionnement fédéral, déposé à la Banque nationale à Berne, représente une couverture de plus de 130% des engagements de la Compagnie en Suisse. En outre, tous les dossiers des affaires suisses sont déposés en Suisse.

Nous garantissons aux candidats la plus absolue discrétion et les prions d'adresser **par écrit** des offres détaillées à : la Direction de LA NATIONALE-VIE, Grand-Chêne 8, Lausanne.

EXIGEZ LES PRODUITS DE QUALITÉ

SIEGFRIED

BOUILLIE CUPROCALCIQUE
pour le traitement bleu

BOUILLIE SULFOCALCIQUE

ARSENIATE DE PLOMB
pour traitement des arbres fruitiers, avant et après floraison et contre le court-noué de la vigne.

Dépositaire:

E. Roten, Droguerie sédunoise
SION

SCALA - MILAN --- Spectacle

Voyage organisé à prix très réduit par l'agence de voyages Danzas & Cie, Brigue.
Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser:
Martigny: Jean Spagnoli, Banque Populaire de Martigny et Gare;
Sion: Armand Revaz, Bureau de Tabacs, av. Gare et Gare;
Sierre: Antille René et Gare.

PRETS

sans caution, avantageux à fonctionnaire, employé à traitement fixe, personne solvable. Rembours. de 12 à 24 mois. **Discrétion.** Références à Sion. Va sur place. Timbre-rép. **Banque de Prêts,** Paix 4, **Lausanne.**

Petites annonces agricoles

ON CHERCHE

un domestique de campagne sachant travailler la vigne. A la même adresse, on cherche marais à acheter ou à louer.
S'adr.: bureau du journal.

Arboriculteur diplômé

de l'Ecole cantonale de Châteauneuf, exempt de service militaire, pourrait s'occuper des différentes tailles d'arbres fruitiers et de tous autres soins, dans les environs de Sion.
S'adresser à M. 2500 L. Poste restante, Sion.

Service jociste de Placement - Case 56 - Sion:
On demande: 2 jeunes aides-campagnes. **Cherchant place:** 2 garçons de cuisine, 2 aides-campagne d'un certain âge, 1 employé de bureau.

Argent bien placé avec gros intérêts, pour cause d'âge et de santé
J'offre à vendre un
joli bâtiment
de 7 appartements, avec 2 beaux magasins, arrière-magasins, sous-sols et caves, de gros rapports. Tout est loué. Serait cédé à prix exceptionnel. Faire offre au propriétaire E. Wuthrich, sellier, Sion.

Contre les crevasses
des mains et du visage, les engelures, les gerçures et la peau rugueuse, la transpiration des pieds, etc. Formule merveilleuse, infaillible, offerte gratuitement. Envoyez fr. 1.50 pr frais de publicité, etc., à **M. Baeriswil, négt., à Sassel s. Payerne.** Chèques postaux II. 3863.

A LOUER

1 appartement bien ensoleillé, en dehors de ville, 5 pièces, tout confort.
S'adr.: bureau du journal.

POUR BIEN...
ACHETER
VENDRE
LOUER, etc
Utilisez nos
PETITES ANNONCES

Timbres caoutchouc

S'adr.: bureau du journal.

Annonces
sous chiffres
Pour chaque demande d'adresse, les intéressés sont priés de nous donner le
NUMÉRO DE CONTROLE
Publicitas S. A., Sion.

A LOUER

appartement de 4 ou 5 chambres, confort. 1 local pour bureau ou magasin. S'adresser chez Jean Guppini.

A vendre

maison avec café, centre d'un village près de Genève. Occasion exceptionnelle. S'adresser à M. E. GOET, Meyrin (Genève).

Agencement de magasin à vendre, urgent: comptoir, vitrines et divers meubles, **un calorifère inextinguible**
S'adresser chez **Imboden** r. des Portes-Neuves, Sion.

Avis

Les actes de défaut de biens délivrés contre Berthousoz Henri ne concernent pas M. Berthousoz, coiffeur à Sion.
Berthousoz Henri, coiffeur.

A LOUER

bon **piano droit** Lipp. S'adresser au bureau du journal.

Radio

Vente. Echanges, Réparations. Toutes les marques
MAGASIN DE MUSIQUE
M. Fessler
Martigny et Sion

COURS POUR SOINS DE BEAUTÉ

(esthétique du visage), manucure, hygiène du cuir chevelu, etc., sera donné à Montreux par spécialiste. **Apprentissage rapide. Prix intéressant.** Certificat. On se charge de placer les élèves. Faire offres par écrit sous **chiffre J 25486 L à Publicitas, Lausanne.**

Son nom: **Alex. Richard,**
Sa profession: **horloger diplômé,**
Son adresse: **rue de Conthey, Sion,**
Sa spécialité: **travail garanti.**
Sa marque:
Montres **Cortébert**
Toutes réparations

Notre grand concours

Tirage. samedi 5 février 1938

NOMBREUSES PRIMES

Règlement du concours

1. Donner la solution à notre devinette;

2. Indiquer le nombre des participants au concours.

Les 15 gagnants seront ceux qui auront d'abord trouvé la solution exacte de la devinette et qui auront ensuite donné le chiffre le plus rapproché du nombre des participants au concours.

Devinette

Voici un dessin qui permettra de trouver plus facilement la solution.

1er 2me 3me 4me 5me

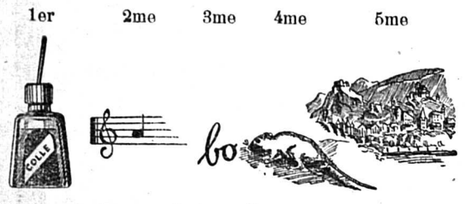

Mon premier sert à coller.

Mon deuxième est une note de musique, la 6me de la gamme.

Mon troisième est la syllabe « bo ».

Mon quatrième est un petit animal rongeur très répandu qui s'apparente à la souris.

Mon dernier est le nom de la capitale du canton du Valais.

Mon tout représente le régime politique sous lequel nous vivons actuellement en Valais, ensuite de l'entente entre radicaux et conservateurs.

BULLETIN A DECOUPER

Je déclare avoir payé mon abonnement au « Journal et Feuille d'Avis du Valais » pour 1938, ainsi que pour les années précédentes et avoir droit au concours.

Solution Devinette

Nombre de participants au concours.

Nom de l'abonné:

Prénom:

Adresse exacte:

(Ecrire très lisiblement)

Pour une

BONNE RELIURE

adressez-vous seulement à

J. Suter-Savioz, relieur, **Sion**

En face de la Poste - ROUTE DE LAUSANNE

Automobilistes !

Ne stationnez pas sur les tronçons étroits ou dans les virages masqués. Vous supprimerez des risques d'accident.

OU IL EST A NOUVEAU QUESTION D'UNE ATTAQUE BRUSQUÉE

Les milieux militaires français accordent une importance particulière à l'état de préparation et à la modernisation de notre armée. Nous avons déjà pu le constater à diverses reprises et la dernière fois, l'automne dernier, où une importante mission militaire française, à la tête de laquelle se trouvait le maréchal Pétain, est venue suivre les manœuvres de la 1re division. Notre situation stratégique au centre de l'Europe, ne saurait, en effet, laisser nos voisins indifférents. Nous le comprenons parfaitement.

Récemment, dans la « France militaire » le général Niessel a repris le thème d'une attaque brusquée à travers notre pays dans le but d'atteindre la France dans ses centres vitaux. L'argumentation n'est pas nouvelle. On sait, du reste, que la France a décidé de continuer la fameuse ligne de fortifications Maginot le long de notre frontière du Jura afin précisément de parer à une attaque de ce genre. Toutefois, le général Niessel laisse un peu la partie belle aux fameuses divisions motorisées allemandes. Ces dernières ne sauraient prétendre traverser notre pays sans rencontrer d'obstacles sérieux! De Bâle à Dijon, le général Niessel compte 200 kilomètres; or, une seule division motorisée en colonne de marche couvre une longueur supérieure. Cette seule constatation permet de se rendre compte des possibilités réelles d'une telle entreprise.

La leçon qui s'en dégage est que rien ne doit être négligé pour maintenir notre armée à la hauteur de sa tâche. Car elle constitue, plus que jamais, tout le prouve abondamment, la meilleure sauvegarde de notre neutralité.

Mme Vve O. MARIETHOD

Représentant de A. MURITH S. A.

Pompes funèbres catholiques de Genève

Rue du Rhône **SION** Téléphone 181

Cercueils - Couronnes

ARTICLES FUNÉRAIRES

Démarches gratuites

UN AVION MILITAIRE CONTRE UNE CONDUITE A HAUTE TENSION

Mercredi après-midi, l'avion militaire C. 35, piloté par le premier-lieutenant Traugott Huber, de Thoune, ayant à bord comme observateur le premier-lieutenant Willy Zuber, de Kestenholz, a été pris, alors qu'il se trouvait sur la région de Berthoud et qu'il effectuait un vol d'entraînement, dans une violente tempête de neige. L'appareil, qui s'apprêtait probablement à effectuer un atterrissage forcé, a heurté une conduite à haute tension sur la rive droite de l'Emme, entre Berthoud et Kirchberg. Il a capoté dans un champ et a été entièrement détruit.

Le premier lieutenant Huber a eu la main gauche et le pied droit brisés et est légèrement blessé à la tête.

Le premier lieutenant Zuber a eu les deux pieds brisés et a été contusionné à la tête. Les deux officiers aviateurs ont été transportés à l'hôpital de Berthoud. Leur vie n'est nullement en danger.

CAISSE NATIONALE SUISSE D'ASSURANCE EN CAS D'ACCIDENTS

La Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, à Lucerne, a réduit de 4% à 3½% le taux d'intérêts pour les prêts hypothécaires en 1er rang sur les immeubles locatifs. Ce taux entre en vigueur immédiatement pour les prêts nouveaux et à partir de leur prochaine échéance pour les prêts en cours conclus pour une durée ferme.

Les contrats de prêts sont au choix du débiteur, stipulés pour une durée ferme de 3 ans ou pour une durée indéterminée. Dans le second cas, ils sont dénonçables moyennant un avis donné six mois à l'avance pour une échéance d'intérêts.

HATEZ-VOUS!!!

Pour bénéficier de notre assurance depuis le 1er janvier 1938, il faut avoir payé son abonnement.

Un accident est si vite arrivé!

ATTENTION!...

Autour du conflit sino-japonais

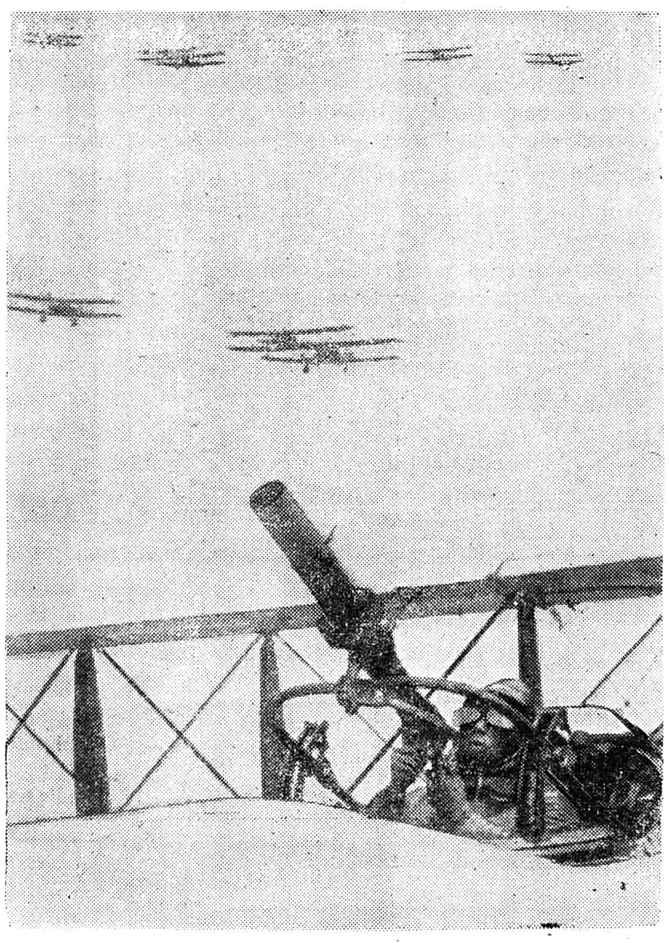

Combats aériens au-dessus de Changhaï

Un avion de combat japonais photographié dans les airs, avant une attaque en tête d'une division d'avions.

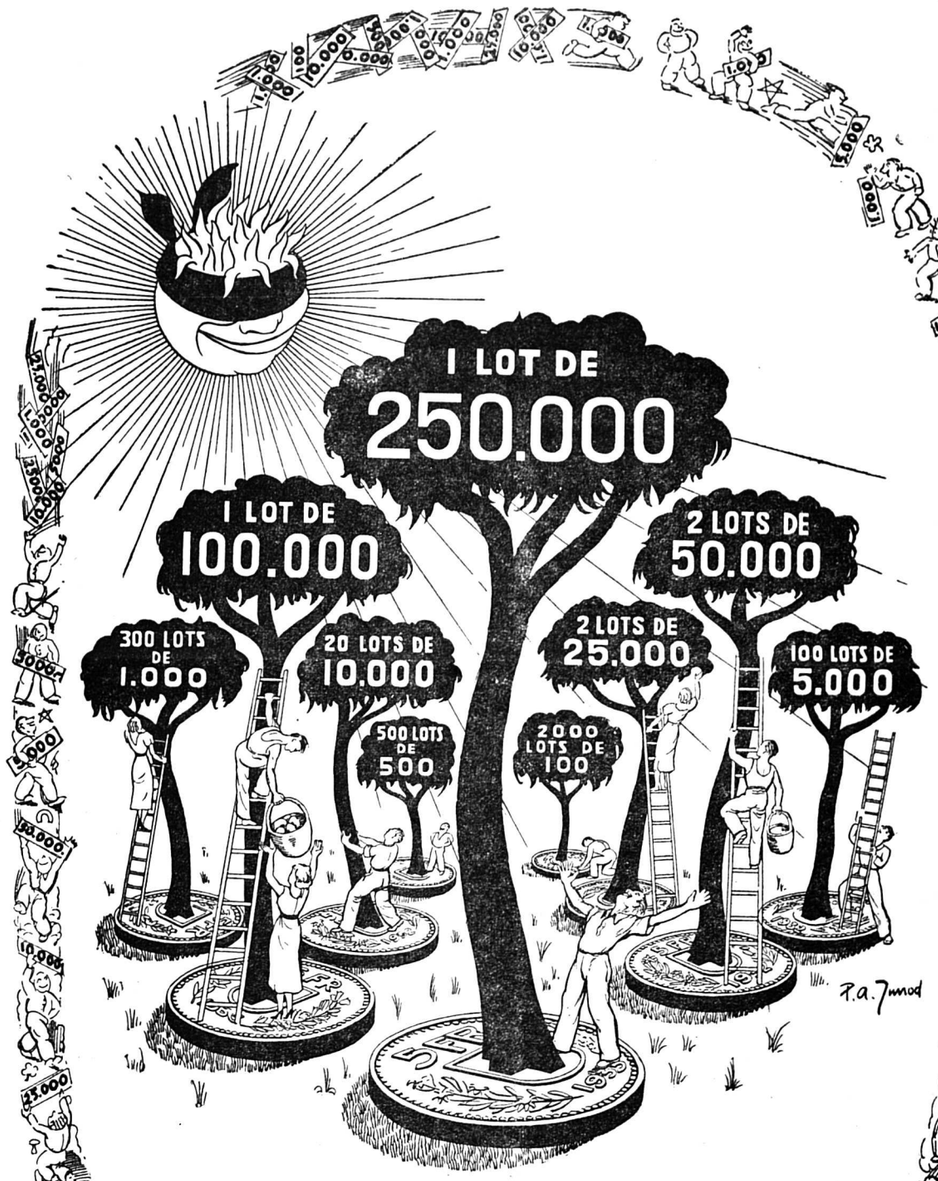

Semez

les 5 francs qui vous assureront peut-être une bonne récolte...

Le billet: 5 fr. La pochette: 50 fr.

131.

Loterie de la Suisse Romande

Secrétariat cantonal de la Loterie romande :

Sion, chèques post. II c 1800

BIBLIOGRAPHIE

L'Illustré. — No du 3 février: De Lausanne à Avers (Grisons), petit reportage postal; les lettres au pays romand, par B. Vulliemin; paysages hivernaux de chez nous; Alfred Gehri, l'heureux auteur de « Sixième étage »; la mort tragique de Rosemeyer; le pont du Niagara; la Hollande dans la joie; la mode; les sports; l'humour; le cinéma; « Fusillé à l'aube », roman de Dekobra; etc.

Les billets de la Loterie Romande

2me tranche

sont en vente au

Bureau du Journal

Faire-part mariage

collection riche
exécution soignée
prix modérés

à l'imprimerie du journal

Feuilleton du *Journal et Feuille d'Avis du Valais* No 25

Le Château DU MYSTÈRE

PAR ANDRÉ BRUYÈRE

Et, en fille bien apprise, elle se garda bien d'ajouter: Comment allez-vous? pensant bien que cette seconde édition de tante Aimée ne manquerait pas de répondre: Beaucoup trop bien, malheureusement.

Paulette commençait à se former aux bonnes manières d'Araval et des gens civilisés. Elle perdait ses sottes habitudes du couvent, ses petites manies prudes et façonnières de s'intéresser stupidement aux gens et de leur demander par exemple: Etes-vous moins dans la lune qu'hier, où vous avez erré toute la journée dans le parc sous vouloir manger ni vous asseoir?

Elle continua de l'air le plus naturel:

— Le temps est beau ce matin.

A quoi Charlotte répondit tranquillement:

— Nous aurons sûrement de l'orage tout à l'heure, c'est pourquoi mère est sortie.

Paulette regarda avec bienveillance cette mère silencieuse qui aimait à recevoir l'orage sur la tête. Elle, qui tremblait au bruit du tonnerre, gratifia d'un regard admiratif la créature silencieuse qui venait braver audacieusement les éléments. Ce trait d'héroïsme redoubla son envie d'être présentée à son tour.

Charlotte devinant ce sentiment, se pencha et dit doucement:

— Merç, voyez Paulette. C'est la petite fille dont vous parlait Réginald.

« Elle est blonde et très gaie ».

Mais ces deux qualités, pourtant rares en ce lieu, ne parurent pas impressionner Mme de Nerdelasques. Elle détourna son regard et parut s'absorber dans une pensée qui n'était ni blonde ni gaie.

Et Paulette, rendue à son panier et à son office de commissionnaire, s'en revint tout droit à la cuisine où Elisabeth avait le droit de s'impatienter en attendant.

Paulette éprouva un vague sentiment de matin-là, en voyant le Rayon penché sur le fourneau, tachant ses belles mains au charbon, écossant les légumes, maniant les casseroles. Elle eût voulu réparer l'injustice du sort. Ne le pouvant, elle employa tous ses efforts à le corriger et fut vraiment tout ce matin-là une aide intelligente et précieuse.

Avant le dîner seulement, elle remonta dans sa chambre. Comme elle arrivait à l'angle du corridor, elle heurta Fleuri qui venait on ne sait d'où.

— Où vous cachiez-vous? dit-elle, méfiante, elle ne savait pourquoi.

Elle n'aimait pas cette longue figure maigre et jaune; vaguement elle redoutait l'idiot. Il lui semblait voir ces doigts noueux employés elle ne savait à quelle besogne, tout autre que le nettoyage, le balayage, les menus soins domestiques.

Mais Fleuri ne répondit point, ce jour-là, son éternel refrain: Cherchez et vous trouverez. et Paulette eut l'impression très nette que, cette fois, Fleuri avait trouvé.

Elle ne fit qu'un bond jusqu'à sa chambre. œil inquiet en fit le tour. Pas de traces de désordre, rien qui marquât le passage de quelqu'un. Les clés pendaient à l'armoire. Paulette courut à elles. Pourquoi s'imaginait-elle les voir trembler encore d'un frémissement. L'armoire, en s'ouvrant, montra ses piles de linge parfaitement rangées, et dans le coin, tout au fond, bien caché, le sac n'avait pas bougé.

« Encore un petit reste de ma stupidité première, se dit Paulette. Je vois des fantômes ou des voleurs partout. Et pourtant! »

Et pourtant Dieu sait si on pouvait avoir confiance et si l'on pouvait en toute sûreté s'en aller prendre sa part du repas de légumes et de bouillie au lait.

Et Dieu sait aussi si, le repas achevé, on pouvait entendre sans sourciller Elisabeth vous dire:

« J'ai une course très pressée à faire. Je compte sur vous, Paulette, pour remettre de l'ordre dans le ménage ».

A une telle preuve de confiance, il n'y avait à répondre que par une conduite digne d'une telle distinction.

C'est à dire que Paulette passa bien deux heures à travailler consciencieusement, aidée par le fidèle Fleuri si peu ennuagé ce jour-là qu'il ne confondait guère les assiettes avec les casseroles et qu'il ne fit pas d'autres bévues plus grosses que celle d'un valet de chambre quelconque, si ce n'est qu'il déposa dignement un chaudron sur la desserte aux lieu et place de l'argenterie et qu'il aligna celle ci bien soigneusement devant le feu de la cuisine en compagnie de quelques paires de vieux souliers.

Ces légères erreurs réparées, Paulette se trouva libre et quelque peu désemparée. Elle ne savait comment employer les heures qui la séparaient du retour d'Elisabeth. L'orage annoncé par Charlotte grondait dans le lointain, peu menaçant encore, et en se penchant à la fenêtre, on voyait très bien la dame aux cheveux gris encore assise sur la terrasse, plongée dans sa méditation.

« Si j'allais lui tenir compagnie? se dit Paulette. On la laisse bien seule ».

Elle regarda Mme de Nerdelasques de son observatoire et put se rendre compte qu'elle ne bougeait jamais. Elle devait être sûrement malade, peut-être pire.... Car enfin cette immobilité, ce silence perpétuel même quand Charlotte l'embrassait, même quand l'oncle Pierre se penchait vers elle comme en ce moment où il venait d'apparaître sur la terrasse....

Paulette s'arrache de la fenêtre. L'orage l'énerve décidément. Elle erre par le château, cherchant un visage ami qu'elle n'ose préciser jusqu'au moment où elle croise le Père Réginald dans un corridor assombri par l'orage.

— Que faites-vous? petite fille? On dirait une âme errante.

— Elisabeth ne revient pas et je m'ennuie sans elle, je ne sais pas où me réfugier.

— Je vais vous le dire. Montez à l'orangerie. Patrice en a fait son atelier et c'est là que, vers le soir, presque tout le monde se retrouve.

— Merci du renseignement. J'y vais tout de suite.

— Je ne vais pas tarder à vous rejoindre. Peut-être Patrice voudra-t-il nous montrer ses collections.

Paulette part à la recherche de l'orangerie que Manuel lui a indiquée l'autre jour.

Elle entre dans une vaste salle vitrée de trois côtés et dont les hautes glaces claires encadrent de merveilleuses vues sur les montagnes d'alentour.

— Que c'est beau! s'exclame-t-elle. Patrice, vous ne pouviez trouver un plus bel atelier.

L'artiste s'est retourné. Debout devant son chevalet, dans le plein jour d'une verrière, il tressaille violemment à la voix qui l'appelle.

— Pardonnez-moi de m'introduire ici, s'écrie Paulette. C'est le Père Réginald qui m'a conseillé de venir parce que je ne savais que faire toute seule et....

— Vous avez très bien fait de venir. Vous deviez vous sentir bien isolée dans cet immense château....

— Surtout avec l'orage qui commence

— Etes vous peureuse?

— Pas beaucoup, je crois. Mais l'orage m'impressionne.

— Il est très beau dans nos montagnes. Dans quelques instants, vous verrez un magnifique spectacle qui vous fera oublier même la peur.

— Vous croyez? Oh! ce cirque qui nous entoure! Patrice, cette salle est la plus belle d'Araval. Maintenant que la brume monte des vallées, nous avons l'air perdus dans une mer de nuages. On ne se croirait plus sur terre.

— L'orangerie donne cette illusion, en effet. Elle est bâtie très en avant sur le cirque d'Araval. De trois côtés, les vagues déferlent, les vagues de brume qui montent des bas-fonds. Voyez en-dessous de nous, ces longues pentes raides. Une nuée grise rampe encore au fond, tout en bas. Dans quelques instants, elle montera, elle grandira, elle deviendra une marée victorieuse et nous émergerons encore dans un reste de jour.

(à suivre)